







La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	45.0 h + 40.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Degand Elisabeth ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'étudiant-e a atteint un niveau de maîtrise B2 en compétences productives et réceptives en néerlandais
Thèmes abordés	<p>Le cours aborde la question de la variation synchronique et diachronique du néerlandais comme support au développement des compétences productives et réceptives en néerlandais. Les thèmes principaux sont#:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes cognitifs sous-jacents à l'apprentissage du néerlandais comme langue étrangère, en particulier# : les stratégies de lecture et les stratégies rédactionnelles (dans l'enseignement supérieur), avec une attention particulière pour les compétences argumentatives • Variation géographique, diaphasique et attitudes linguistiques • Débats sociétaux concernant la langue néerlandaise <p>Au travers de ces trois grands thèmes, les compétences argumentatives (orales et écrites) seront travaillées tout au long de l'année. Une attention particulière sera donnée à la maîtrise d'outils et de techniques, y compris numériques, permettant de travailler le code linguistique.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 S'exprimer oralement et par écrit au niveau avancé (Niveau B2+,-C1 Cadre européen de référence pour les langues); 2 Maîtriser les techniques et les codes discursifs pour la rédaction de textes argumentatifs et descriptifs portant sur une des thématiques abordées au cours. Il·Elle pourra faire usage d'une langue grammaticalement et lexicalement correcte; 3 Développer une argumentation solide à l'oral et à l'écrit concernant les débats de société à propos de la langue néerlandaise 4 Expliciter les concepts théoriques spécifiques à la variation de la langue néerlandaise, en particulier la variation régionale (Pays-bas/Flandre), la variation diaphasique (standaardtaal, tussentaal, dialect), la variation diachronique. <p>Cette unité d'enseignement contribue au développement et à la maîtrise des compétences et acquis des programmes de l'Ecole de langues et lettres suivants: 1.6, 2.6, 3.5, 3.6, 6.4, 6.5, 6.6</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p><i>A: Evaluation continue : 25%</i>, soit 5 points sur 20!, cette partie de l'évaluation est acquise tout au long du cours à domicile et en classe (tâches de compréhension et de production orales et écrites à accomplir). La participation au projet Tandem fait partie de l'évaluation continue. Cette partie n'est pas rattrapable en seconde session (cf. article 78 du RGEE).</p> <p><i>B: Examen partiel écrit en janvier (25%)</i> portant sur le code linguistique: exercices de grammaire, de formulation argumentative et de vocabulaire.</p> <p><i>C. Examen en fin d'année académique (50%)</i>:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questions ouvertes portant sur la partie théorique de la matière vue au Q1 et Q2 (taal en maatschappij, taalvariatie) ; • Compréhension à la lecture: Exercice portant sur la capacité à appliquer les stratégies de lecture vue au cours • Les critères d'évaluation de la maîtrise du code linguistique adoptés pendant l'année (grilles d'évaluation mises à la disposition des étudiant.es) sont d'application pour l'examen écrit. <p>La note finale est la moyenne pondérée des notes A, B et C. Dans la note finale, la partie A vaut pour 5/20, la partie B vaut pour 5/20 et la partie C vaut pour 10/20. La réussite du cours est conditionnée par la réussite des parties B et C.</p> <p>En cas d'échec en fin d'année académique (juin), l'étudiant.e représente la partie B et la partie C, la partie A (formation continue) n'est pas rattrapable. La pondération reste la même.</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalée. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Au niveau de la méthode, le cours adoptera une approche "CLIL" (content and language integrated learning) intégrant aspects théoriques et aspects de maîtrise de la langue par le biais d'une alternance entre séances théoriques et exercices. La participation active des étudiants sera requise, non seulement pour les exercices, mais également pour les séances théoriques. Une évaluation continue permettra la progression des compétences afin de vérifier si le niveau B2+ est atteint pour les compétences productives, et C1 pour les compétences réceptives. Pour les compétences productives orales spontanées, les étudiant.es seront invité.es à participer au projet TANDEM avec la KU Leuven.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Après une introduction explicitant le niveau de compétences à atteindre, le cours développera au cours du premier quadrimestre une série de notions théoriques visant l'ancrage académique de la matière abordée: processus cognitifs sous-jacents à l'apprentissage d'une langue étrangère, stratégies de lecture, typologies de textes, registres de langue, techniques argumentatives (écrites et orales). Au second quadrimestre, le cours aborde la variation linguistique: aspects sociolinguistiques et géolinguistiques expliquant la variation synchronique en langue néerlandaise, complétée par une description diachronique de l'évolution de la langue.</p> <p>En parallèle, lors de séances d'exercices, les notions théoriques seront mises en oeuvre dans la compréhension de textes. Pour les compétences réceptives, l'accent principal sera mis sur la compétence à la lecture (leesvaardigheid). Pour les compétences productives, une attention particulière ira vers le processus d'écriture en langue étrangère. En outre, des exercices spécifiques se focaliseront sur l'extension du vocabulaire et sur la précision grammaticale et syntaxique, une attention particulière sera accordée aux compétences de synthèse (techniques de résumé) et d'argumentation.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Un portfolio avec les textes et les exercices est disponible à la DUC (LNED1237: Portfolio). Une copie électronique de l'ensemble des textes est disponible sur Moodle</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ELAL</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5		
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR1BA	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises (accessible uniquement pour réinscription)	MINNEER	5		
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM1BA	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5		
Bachelier en droit [Parcours bilingue KULeuven]	DROI1BA	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises	MINNEERL	5		